

MESURES INCITATIVES Formulaire de demande de soutien

Acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou d'un kit d'assistance électrique neuf

Conditions /restrictions d'octroi

- Etre domicilié sur la commune d'Avully depuis au moins une année.
 - Etre âgé de plus de 14 ans.
 - Ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide similaire, y compris pour un autre VAE ou matériel d'installation.
 - L'acquisition ne peut avoir été effectuée auprès d'un particulier.
 - Avoir acquis le VAE ou le matériel dans l'année comptable en cours.
-

Matériel acquis

Date de l'acquisition (facture) :

VAE

(Frs 200.-, max. 50% de la facture)

KIT

(max. 50% de la facture du matériel)

Demandeur

Nom :

Prénom :

Téléphone :

e-mail:

Informations pour le versement

Institut bancaire :

Nom du bénéficiaire :

N° d'IBAN (exclusivement) :

Date de la demande :

Signature du demandeur :

A renvoyer dûment rempli à info@avully.ch, accompagné de la facture. Il est également possible de se rendre au guichet de la mairie, avec le présent formulaire rempli ainsi que la facture. L'administration procède au versement en liquide si elle est en mesure de le faire mais elle privilégie le versement par voie bancaire.

Le versement est effectué après vérification que les modalités et conditions sont remplies.